



Conseil de quartier n°4 « Châtelet- Beauregard » Réunion du vendredi 17 décembre 2020 à 18 h 30 en visioconférence

Présents :

Valérie LACROUTE, Maire de Nemours, Présidente des Conseils de quartier
Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication

Elodie LABE, Co présidente du conseil de quartier N°4

Conseillère municipale déléguée - Emploi, enseignement supérieur, formation continue

Odile HAVET, Conseillère municipale

Sylvie PIROU, Conseillère Municipale

Michel CAUDRILLER, domicilié rue du Montgagnant

Cédric GUYON, domicilié rue Georges Clémenceau

Jacques LEMAIRE, domicilié avenue de Lyon

Arnaud LOISELIER, travaille rue de Montargis

Sylvie MARTIN-GAUTHIER, domiciliée avenue de Lyon

Bernadette MASSÉ, domiciliée rue Jean Macé

Myriam MELCIOL, domiciliée rue Jean Macé

Arnaud MONTAGNIER, domicilié rue de la Baraude

Jean-Marie THEBAULT, domicilié rue de Beauregard

Madeleine TIRBOIS, domiciliée rue des Doyers

Véronique GENDERAU, Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Hortense GARAND, Marceline MOULIRA, Jean-Michel DAMION, José DOS SANTOS, Tristan LIGNON, Myriam MELCIOL et Audrey VANDEN BRANDE

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
– présentation des élus	Madame le Maire, présente les élus qui participent à ce 1er conseil de quartier et espère que la situation sanitaire permettra une rencontre en présentiel prochainement.
– présentation des membres du Conseil de quartier	Tous les candidats au Conseil de quartier ont été retenus. <ul style="list-style-type: none">- Michel CAUDRILLER, domicilié à Nemours depuis 2016, retraité du secteur médico social- Cédric GUYON, maître de conférences, chercheur en chimie, domicilié à Nemours depuis 20 ans- Jacques LEMAIRE, domicilié Nemours depuis 20 ans, assiste régulièrement au Conseil Municipal et est un membre actif de Groupe Ecologique de Nemours et des Environs- Arnaud LOISELIER, Gérant de la jardinerie Villaverde depuis 2006- Sylvie MARTIN-GAUTHIER, a travaillé à la Direction Générale Adjointe de la Solidarité, puis à la Maison départementale des solidarités de Nemours, retraitée depuis 2 ans

	<ul style="list-style-type: none"> - Bernadette MASSÉ, nemourienne depuis 1978, retraitée de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires), active à l'Office de tourisme pendant 6 ans - Myriam MELCIOL, habite près de l'école Jacques David - Arnaud MONTAGNIER, 44 ans, domicilié de nouveau à Nemours en 2006, technicien d'étude de chauffage, travaille à Evry - Jean-Marie THEBAULT, enseignant à la retraite, nemourien depuis 1962 - Madeleine TIRBOIS, mère de famille, nemourienne depuis 12 ans, fait de l'assistance à maîtrise d'ouvrage - Audrey VANDEN BRANDE, travaille au supermarché NETTO
<p>– présentation du fonctionnement des Conseils de quartier</p>	<p>Charlotte Vaillot présente le fonctionnement des conseils de quartier et précise que cette instance de concertation permet d'associer pleinement les habitants à la mise en œuvre des différents projets municipaux et d'échanger sur leurs diverses préoccupations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers de quartier seront invités à participer à des événements publics, des cérémonies, des commémorations et des visites de quartiers. - Un budget sera attribué par la Ville de Nemours pour chaque quartier, pour la réalisation d'actions, d'évènements, en rapport avec la vie locale, sous l'égide du co-président de quartier. <p><u>Moyen de communication mis à disposition :</u> Sur le site de la ville, il y a une rubrique dédiée à la Démocratie Locale : https://www.nemours.fr/votre-mairie/conseils-des-quartiers/ Les conseillers de quartier sont invités à utiliser « signaler un problème » par l'application Néocity. Véronique Gendereau, est chargée de la Démocratie locale, elle est joignable en Mairie au 01.64.78.44.39 et par mail : democriatielocale@ville-nemours.fr</p>
<p>– Points divers</p>	<p>Madame le Maire informe et présente les <u>travaux en cours et à venir</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les usagers de la ligne peuvent désormais, emprunter un train au départ de Paris Bercy à 18h02, qui arrive en gare de Nemours - Saint-Pierre à 18h52, financé par Ile de France Mobilités à hauteur de 400 000 €. - La ville de Nemours investit 4 à 5 millions d'euros chaque année alors que les impôts n'ont pas augmenté depuis 1997. Le taux communal moyen de Nemours est maintenant dans la moyenne départementale. Le taux des subventions départementales, régionales ou nationales peut atteindre 80 % pour les projets de la commune. - Les travaux de Rénovation Urbaine s'achèvent au Mont St Martin avec l'ouverture d'un square pour enfants. La contribution de la Ville dépasse les 10 millions d'euros sur 11 ans. - La construction de l'école Lavaud (15 classes), suite à l'effondrement du précédent groupe scolaire a coûté 10 millions d'euros avec très peu de subvention. Le remboursement de l'emprunt nécessaire est étalé sur une longue durée afin de pouvoir continuer les investissements. - La ville de Nemours peut se féliciter d'avoir été retenue parmi les 222 communes françaises que l'État va aider dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville ». En effet, Nemours a une fonction centrale sur son bassin de vie et constitue un pôle de rayonnement et d'attractivité. C'est dans le cadre de cette politique de cohésion des territoires que vont s'articuler les actions du projet pour 5 ans. Logement, commerce, patrimoine, mobilité, connexion, Nemours va opérer dans les

années à venir, de nombreuses transformations. C'est la réfection du parking du Prieuré qui a "ouvert le bal" des réalisations.

- Des travaux de voirie et d'éclairage public seront programmés en investissement sur 12 ans. La Municipalité identifie les priorités.
 - L'usage du vélo sera favorisé et un garage à vélo sécurisé sera installé à la gare grâce à une subvention du Département.
 - Les travaux sur l'île du Perthuis ont été organisés en partenariat et sous le contrôle des services de l'Etat et des organismes compétents sur la gestion des milieux naturels et aquatiques (EPAGE du Bassin du Loing, Seine et Marne Environnement, Agence de l'eau Seine Normandie, le réseau Natura 2000).
- Les travaux sont subventionnés à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau Seine Normandie qui a confirmé l'intérêt de l'opération dans le cadre de la restauration de la continuité écologique dans ce secteur.
- Un projet parcours pédagogique est envisagé.
- Initié par la ville de Nemours et repris par la Communauté de Communes du Pays de Nemours dans le cadre de ses compétences, la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Nemours compte actuellement 17 praticiens.
<https://www.nemours.fr/sante/maison-de-sante/>
 - Des aménagements sont prévus devant l'école Jacques David, rue Jean Macé, pour sécuriser et faciliter la dépose des enfants et le stationnement.
 - Nemours est le 3^{ème} commune la plus pauvre de Seine et Marne.

Signalements et questions des habitants :

- Nombreux commerces situés le long de la D607 en direction de Souppes-sur-Loing sont fermés.
 - ☞ La Ville est en contact avec le Groupe STRAUSS, propriétaire des bâtiments rue de Montargis.
- La maison du 90 rue de Beauregard semble abandonnée depuis nombreuses années (près du terrain de pétanque).
 - ☞ La Ville a transmis plusieurs courriers aux propriétaires concernant la végétation débordante.
- Rue de Beauregard, les véhicules roulent trop vite, des véhicules se garent sur le trottoir et des vélos circulent sur le trottoir.
- Des véhicules supplémentaires se garent rue Clémenceau, depuis que le stationnement est payant devant la Poste
 - ☞ La Police Municipale accentue les contrôles.
- Est-ce que la partie basse de la rue de Beauregard sera refaite avec un contre sens autorisé pour les vélos ?
- Les trottoirs de l'Avenue Lyon ne sont pas en bon état
- L'éclairage public est à améliorer rue des Chaudins.
- Nombreux trous dans la chaussée sur le pont de la Fraternité
 - ☞ Des travaux de voirie et d'éclairage public seront programmés en investissement sur 12 ans. Un diagnostic a été réalisé par la Poste afin de hiérarchiser les priorités.
- La rue du Montagnant présente des différences de niveau d'enrobé.
 - ☞ La nature de la réfection peut être de 3 natures différentes, en fonction du flux de circulation.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- L'enrobé du Square Beauregard est plus clair pour le confort thermique<ul style="list-style-type: none">☞ L'enrobé écoresponsable sera favorisé.- Il manque une plaque de rue, rue des Doyers.<ul style="list-style-type: none">☞ La demande sera transmise aux Services Techniques.- Quel est le devenir du Garage de Lyon ? et de l'ancien restaurant du Moulin Rouge ?<ul style="list-style-type: none">☞ Il s'agit de biens privés. |
|--|---|

Fin de la réunion à 20h30